

Observatoire Régional de la Sécurité Routière d'Ile de France

Baromètre du mois de Juin 2008

Bilan du mois	Accidents corporels	Personnes tuées à 30 jours	Blessés
Jun 2008 provisoire	2 042	37	2 328
Jun 2007	2 047	24	2 395
Variation	-5	+ 13	-67
Evolution Régionale	- 0.2%	+ 54.2%	- 2.8%

Evolution Nationale	0.0%	- 16.6%	- 3.5%
----------------------------	------	----------------	--------

Contrairement à l'évolution nationale, le mois de juin 2008 présente une augmentation notable du nombre de personnes tuées par rapport à 2007 (+ 54 %). Ce résultat s'observe principalement sur les départements de Seine et Marne et du Val de Marne. Le mois de juin 2008 est avec celui d'avril le plus meurtrier de ce premier semestre.

En revanche on constate une amélioration des deux autres indicateurs avec une stabilisation du nombre d'accidents corporels et une diminution du nombre de personnes blessées par rapport à l'année précédente.

Cette tendance s'observe sur l'ensemble des départements franciliens ainsi qu'au niveau national.

Bilan du premier semestre	Accidents corporels	Personnes tuées à 30 jours	Blessés
6 mois 2008	10 944	177	12 838
6 mois 2007	10 934	165	13 037
Variation	+ 10	+ 12	-199
Evolution Régionale	+ 0.1%	+ 7.3%	- 1.5%

Evolution Nationale	- 7.0%	- 9.2%	- 7.5%
----------------------------	--------	---------------	--------

Le bilan de ce premier semestre 2008, en comparaison à celui de l'année précédente, révèle une stabilité du nombre d'accidents corporels et de personnes blessées en région Ile de France.

Néanmoins, le nombre de personnes tuées sur cette période est supérieur à 2007 et ce principalement sur les départements de Seine et Marne et de l'Essonne. Le mois de juin, nettement plus meurtrier que l'année précédente (+ 13), est la principale cause de cette dégradation.

Au niveau national le bilan des six premiers mois 2008 est plutôt favorable.

Nota : Les résultats présentés dans ce baromètre reposent sur un système de remontées rapides. Ces données, dites ATB (Accidents, Tués, Blessés), sont fournies par les préfetures de département et les observatoires départementaux de sécurité routière en DDE. Ils s'agit de données provisoires.